



Chute des naissances et de la prématurité tardive durant la crise de la COVID-19

Les rapports du CEpiP sur les naissances de 2020 en Régions bruxelloise et wallonne mettent en évidence les effets de la crise de la COVID-19 sur la santé périnatale, avec comme constats principaux la chute drastique des naissances en un an et la diminution de la prématurité tardive et des admissions en centre néonatal durant la période COVID-19. En revanche, les maternités n'ont pas modifié leurs pratiques tout au long de l'année 2020 malgré les mesures inévitables prises par les hôpitaux.

Diminution importante des naissances en 2020

En Région bruxelloise, une diminution des naissances de 9,8 % est observée entre 2012 et 2020, passant de 25 017 à 22 557 naissances, avec une diminution de 3,1 % sur la seule dernière année. En Wallonie, la diminution est de 12,0 % en 9 ans (de 38 383 en 2012 à 33 780 en 2020) et de 4,1 % en 1 an (figure 1).

Moins de prématurité tardive en période COVID-19

La proportion de prématurés issus d'une grossesse unique a diminué du 16 mars, premier jour de confinement, à la fin décembre 2020 (-8,9 %). La diminution concerne la prématurité tardive (entre 34 et 36 semaines) et se marque durant les «phases 1 et 2» c'est-à-dire les 12 dernières semaines de l'année (-17,4 %) (figure 2). Cette diminution de la prématurité tardive serait-elle due à une baisse, voire à l'arrêt, de l'activité professionnelle, à une diminution du stress ou à un rythme de vie moins effréné durant la période COVID? Ces questions restent en suspens. La prématurité extrême, elle, reste stable.

Chute des admissions en centre néonatal en périodes de confinement

La proportion d'enfants admis en centre néonatal diminue de 7,9 % et cette diminution est constatée en période de confinement (-15,7 %) mais également sur les 12 dernières semaines de l'année (-10,1 %) (figure 3).

À ce stade, il semble trop tôt pour tirer des conclusions précises. En effet, en ce moment même, la crise de la COVID-19 n'est toujours pas terminée et ses conséquences devront être analysées en tenant compte également de l'année 2021. Des analyses complémentaires ultérieures seront réalisées afin de préciser les premiers résultats.

Le Centre d'Épidémiologie Périnatale publie les rapports des données de naissances de 2020 en Régions bruxelloise et wallonne et un dossier spécial COVID-19. Ces rapports sont basés sur les données officielles des certificats des naissances ayant eu lieu à Bruxelles et en Wallonie. L'asbl CEpiP a pour objectif de constituer un registre permanent et exhaustif de données périnatales (naissances et décès périnatales) en Wallonie et à Bruxelles. Dans ce cadre, la tâche du CEpiP consiste à collecter, traiter et analyser les données périnatales des naissances et décès survenus dans ces deux régions en collaboration avec l'Agence pour une Vie de Qualité de la Région wallonne et l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale.

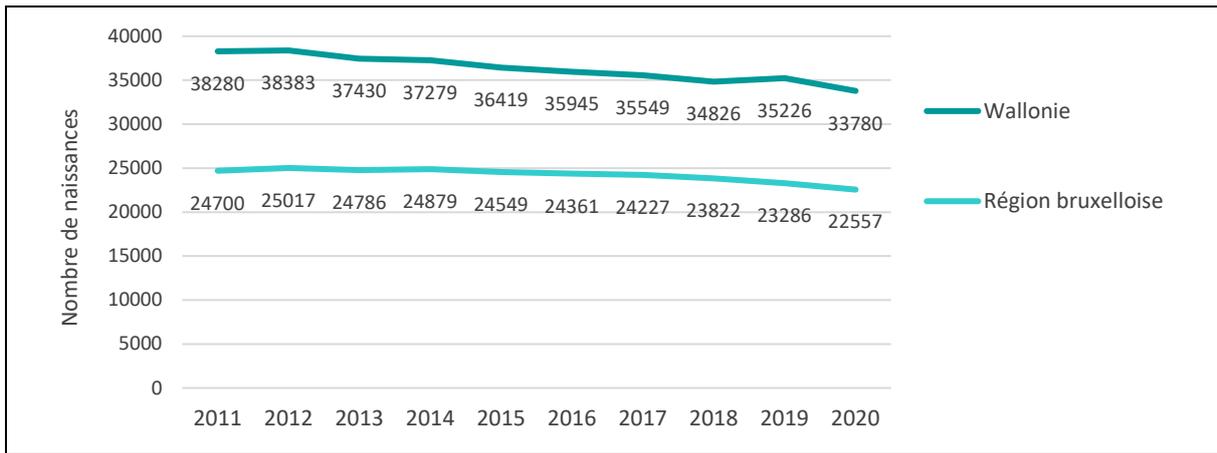


Figure 1. Évolution du nombre de naissances, Régions bruxelloise et wallonne, 2011-2020

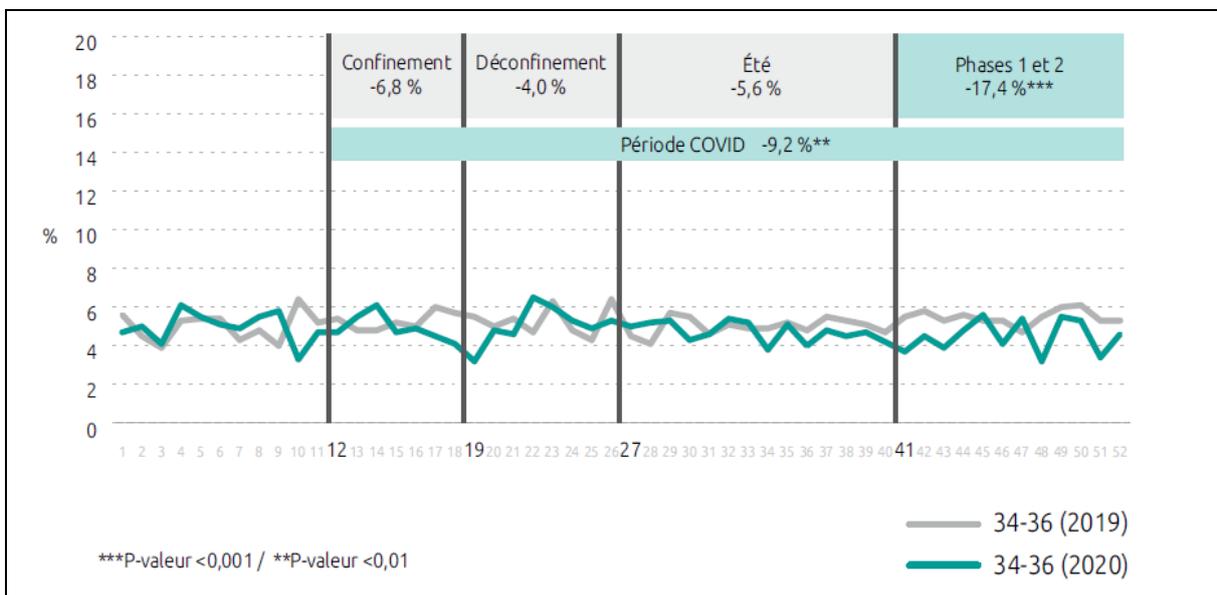


Figure 2. Comparaison de l'évolution de la proportion de la prématurité tardive par semaine (singletons), Régions bruxelloise et wallonne, 2019-2020

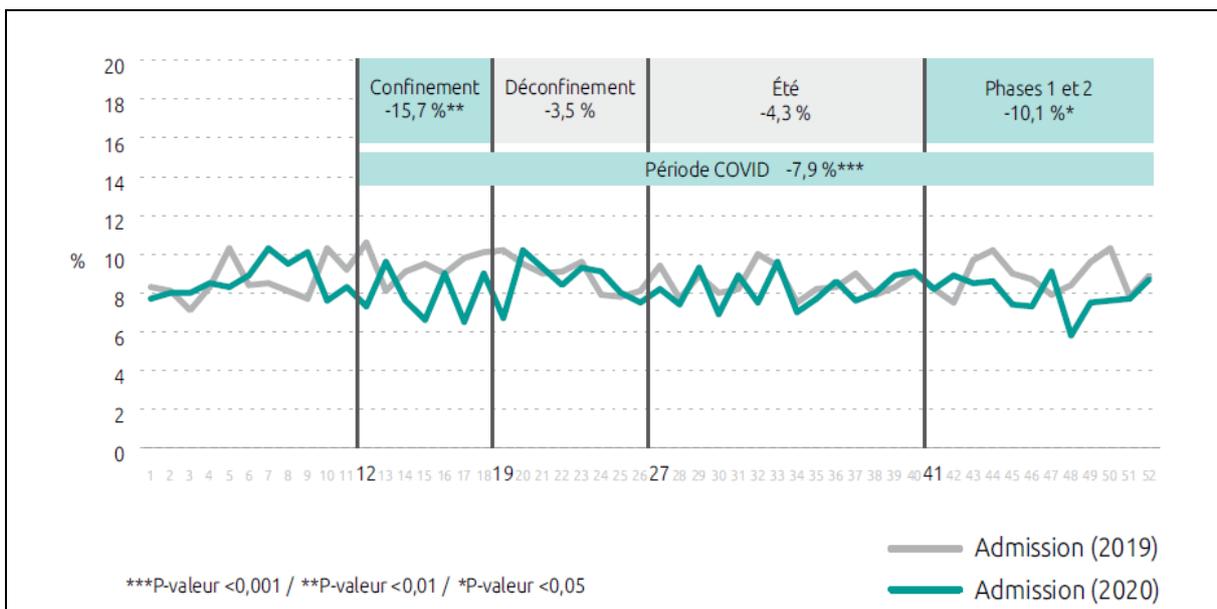


Figure 3. Comparaison de l'évolution de la proportion d'enfants admis en centre néonatal par semaine (singletons vivants), Régions bruxelloise et wallonne, 2019-2020